

Réf: Dossier N° 088135

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXIM ETATRA CÔTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Abobo, AVOCATIER , AGNISSANKOI NON
LOIN DU LYCEE MODERNE D'ABOBO, Lot 111, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXIM ETATRA CÔTE D'IVOIRE »

Objet : La société EXIM ETATRA CÔTE D'IVOIRE a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire : La construction d'une unité de trituration de sésame ; L'export d'huile raffinée de sésame et divers ; La représentation d'entreprises, de sociétés commerciales, de personnes et de diverses marques ; L'import et l'export de divers équipements, matériels, produits et marchandises

Et pour la réalisation de l'objet social :L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, AVOCATIER , AGNISSANKOI NON
LOIN DU LYCEE MODERNE D'ABOBO, Lot 111, Ilot 11

Dirigeant(s) : M TRAORE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01233 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10380/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

